

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

Distr. RESTREINTE
AR/69
13 novembre 1951
ORIGINAL:FRANCAIS

Lettre en date du 10 novembre 1951
adressée au Président de la Commission de conciliation
par le Représentant de la Syrie

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que Votre Excellence m'a adressée en date du 31 octobre 1951 au sujet des réponses à formuler aux propositions de la Commission de conciliation.

Ainsi qu'il a déjà été affirmé, et notamment par la note en date du 17 septembre 1951, ma délégation est prête à continuer d'apporter sa collaboration à l'oeuvre déjà entreprise par la Commission. Elle demeure par conséquent à la disposition de celle-ci pour entamer la discussion des propositions précédemment énoncées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

(signé) Adnan ATASSI
Président
de la Délégation syrienne
